

## Syndicalisme et communisme<sup>1</sup>

Quand paraîtra cet article, une première entrevue se sera produite entre les délégués du Comité central des C. S. R.<sup>2</sup> et ceux du Parti Communiste. A l'ordre du jour : la vieille et difficile question des rapports, entre l'organisation politique et l'organisation économique de la classe ouvrière. C'est dire l'importance du colloque qui va s'engager entre les communistes que nous sommes et les syndicalistes révolutionnaires que sont nos interlocuteurs.

Sur le terrain qui leur est propre, ceux-ci mènent le même combat que nous avons mené nous-mêmes au sein du Parti contre les éléments opportunistes et réformistes qui, si longtemps, y ont tenu le haut du pavé. Une différence, pourtant, à signaler entre eux et nous : tandis que nous voulions rompre et qu'à la fin nous avons rompu non seulement avec le socialisme de guerre, mais encore avec le socialisme d'avant-guerre, les syndicalistes révolutionnaires semblent généralement ne préconiser qu'un retour pur et simple aux idées et à l'action qui firent avant 1914 la réelle originalité de la C. G. T. française et dont une formule célèbre a clairement défini les tendances : le syndicalisme se suffit à lui-même.

Ainsi, tandis que le communisme s'efforce d'adapter le mouvement politique de la classe ouvrière aux besoins de la période historique nouvelle qui a commencé — après la nuit sanglante de la guerre — avec la révolution russe, le syndicalisme révolutionnaire tend au contraire, *ou mieux croit tendre*, à un retour vers le passé. Je me permets de dire qu'il s'illusionne. Il n'y a que l'histoire qui puisse « ressusciter le passé » : la vie, elle, continue, sans se recommencer. Le mouvement est sa loi éternelle, et le vieil Héraclite avait éperdument raison, qui disait qu'on ne descend pas deux fois le même fleuve, qu'on n'attache pas deux fois sa barque au même rivage. A coup sûr, le syndicalisme redeviendra révolutionnaire ; il le redeviendra sous l'empire des événements et par la volonté des hommes ; mais c'est s'illusionner que de croire que le syndicalisme révolutionnaire de demain pourrait être le calque fidèle, la reproduction mécanique de ce qu'il a été dans le passé.

Il n'est pas un seul communiste qui ne soit un partisan déterminé du syndicalisme révolutionnaire. Action directe, grève générale, vocation du syndicat à devenir, dans la société transformée, l'organe fondamental de la production des richesses et de l'administration des choses — toutes ces idées nous sont chères. Où la controverse commence, c'est quand il s'agit de savoir si, dans la société actuelle, dans la société capitaliste actuelle, la direction du mouvement révolutionnaire doit appartenir à l'organisation politique ou à l'organisation syndicale. Dans leur volonté de puissance, les syndicalistes révolutionnaires résolvaient la question par la formule que je rappelle plus haut : le syndicalisme se suffit à lui-même, étant entendu que le syndicalisme ne se suffit pas seulement à lui-même, mais encore qu'il suffit à tout. C'est dire qu'ils repoussaient tout parti politique, fût-il même révolutionnaire, fût-il même prolétarien. Tandis qu'au sein même du Parti, quelques doctrinaires sans écho s'évertuaient à prêcher la subordination du Parti aux syndicats, du socialisme réformiste au syndicalisme révolutionnaire, les syndicalistes, eux, déclaraient que la C. G. T. se suffisant à elle-même n'avait nullement besoin de plier le Parti à son autorité.

Dans le Parti, les opinions étaient plus divisées. Outre le petit groupe de doctrinaires dont Lagardelle<sup>3</sup> était le représentant aux congrès, deux tendances se partageaient les esprits. Ces [guesdistes](#), n'attribuant aux syndicats qu'un rôle exclusivement réformiste, estimaient qu'un lien plus ou moins strict devait les rattacher au parti politique, considéré par eux comme possédant seul la qualité révolutionnaire. Par contre les [jauréssistes](#) et [Vaillant](#), tout en souhaitant qu'un régime d'entente cordiale pût s'établir entre les syndicats et le Parti, se faisaient les champions de l'autonomie syndicale.

Les choses en étaient là, quand la guerre éclata. Il est plus difficile de dire où elles en sont aujourd'hui, sept ans après la brusque conversion de la C. G. T. et de ses chefs au syndicalisme d'union sacrée et de collaboration nationale.

Ce qui dès maintenant m'apparaît comme certain, c'est que pas plus chez les syndicalistes révolutionnaires que chez nous, les formules d'avant-guerre n'ont retrouvé tout leur crédit. La révolution russe a prouvé, en effet, que ni les syndicats ouvriers, ni les organisations politiques ne se suffisent pratiquement à eux-mêmes ; la révolution russe a été l'œuvre indivise et des syndicats ouvriers, et du Parti Communiste. Dans l'échange de vues que nous nous apprêtons à instituer, ne l'oublions jamais.

Cet échange de vues, dont les conclusions détermineront peut-être, en France, le cours que prendra tout le mouvement social, je voudrais y participer pour mon compte dans le *Bulletin Communiste*. Comme me le disait un jour Edouard Vaillant, « je suis tout autant pour la C. G. T. que pour le Parti ». Cela revient à dire — et je tenais à le dire de suite — que je ne suis à aucun degré pour cette hégémonie du Parti sur les syndicats dont on nous reproche souvent de poursuivre le projet téméraire. Je suis pour l'autonomie dans l'organisation, pour la coordination dans l'action, pour l'unité dans les principes et sur le but.

---

1 Source : numéro 25 du Bulletin communiste (deuxième année), 16 juin 1921.

2 Comités Syndicalistes Révolutionnaires.

3 Hubert Lagardelle (1874-1958), membre du Parti Ouvrier Français de Jules Guesde, évolue dans les années 20 vers le fascisme. Ministre du travail sous Pierre Laval en 1942-1943.